

CHAUSSURES
Dolly
20, rue de Lannoy
ROUBAIX

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et Flandres..... 3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 75.00
France et Belgique..... 3 mois, 23.00; 6 mois, 41.00; 1 an, 80.00

ABONNEMENTS
REDACTION - ANNONCES

ROUBAIX..... 71, Grande-Rue, Tél. 24 et 200. Inter. 6.
TOURCOING..... 53, rue Carnot, Tél. 37.
LILLE..... 3, rue Falckherbe, Tél. 57.07.

Chèques
postaux
87 Lille

ROCK - BEER
MUNICH
PELICAN
LES MEILLEURES
BIÈRES
EN BOUTEILLES
A. VIELVOYE
TOURCOING
TELEPHONE 578

À la Conférence internationale du Travail de Genève

On travaille dans les Commissions

(D'un correspondant particulier)

Genève, 8 Juin 1927.

Où est la Conférence du Travail? Est-elle, également encore en vie? Peut-être ces questions se posent-elles pour certains esprits, qui ne se font pas une idée exacte du travail auquel se livrent les Conférences de Genève. Trop de gens, en France et ailleurs, en sont encore à la notion des congrès et de leurs futiles méthodes. On se réunit pendant trois ou quatre jours, on ne sait pas exactement pourquoi; on parle, on se chamaille, on bat la grosse caisse, on vote des vœux et l'on s'en va jusqu'à la prochaine fois. Et qu'en sort-il, hélas, souvent? Du vent.

À la Conférence du Travail, comme aux assemblées de la Société des Nations, les choses ne passent autrement. Les délégations viennent avec un programme précis, limité, et une solide documentation. Pour elles, le temps importe peu, le S.D.N. ayant la durée devant elle. On se soucie moins des discours publics et des journaux que du travail lent mais durable des Commissions, d'où sortent les ébauches de convention qui deviendront peu à peu la substantifique moelle des législations nationales.

Dès lors, on comprend qu'une conférence comme celle-ci paraisse parfois en sommeil. Il n'en est rien, au contraire. Nous voici parvenus, après la période traditionnelle et, encore une fois nécessaire, des gestations, à l'heure des réalisations. Demain sera clos le débat sur le rapport de M. Albert Thomas, par un large exposé de ce dernier. Cet exposé est toujours avec le rapport lui-même la pièce maîtresse des Conférences du Travail. M. Albert Thomas a l'art de la synthèse et il saura faire le point de la politique sociale internationale.

Alors viendront en séances publiques les projets de conventions élaborés au sein des Commissions assurance-maladie, salaire minimum, liberté syndicale. Nous discuterons à ce moment le bilan pratique de l'affaire et nous verrons, ou nous nous trompons fort, que ce n'est pas toujours dans le bruit que se font les œuvres les meilleures. En attendant que ce bilan puisse être établi, je puis vous donner l'assurance que le meilleur esprit règne dans la conférence: patrons, ouvriers, délégués gouvernementaux travaillent — parfois sur des plans divergents — mais le seul fait de siéger pendant trois semaines chaque année sur les mêmes bancs les oblige à se mieux connaître et qui mieux se connaît s'apprécie mieux, dans toutes les langues.

de LONGUEVILLE.

LA CIRCULATION A PARIS



(Wide World photos.)
M. CHAFFE, PRÉFET DE POLICE (en casquette) tient à ce que ses agents apprennent à conduire les autos, pour être à même de comprendre les fautes des automobilistes.
Note photo montre un de ceux-ci faisant son apprentissage.

SOUVENIRS

Sous ce titre parurent dernièrement les poésies posthumes d'un jeune poète de notre région, M. Pierre Rogister, que les suites de la guerre ont enlevé, il y a quelques mois, à l'affection des siens.

Esquisses des souvenirs du trou, impressions fugaces cristallisées dans la forme poétique, paysages fumés profonds en vers heureux et souples, ces aquarelles si divers les poètes les a tous abordés de sa rime élégante. Ce recueil de notre jeune concitoyen mérite l'attention d'une lecture intellectuelle de nos deux villes sœurs.

Dans un fragment de manuscrit intitulé « Ciel de Flandre », Tourcoing y fut chantée d'une voix toute filiale, alors que séparé de sa ville aimée le poète, en 1917, l'évoquait: « Comme l'image ébrie et douce d'une femme. »

Véritable barde régional, il a magnifié notre contrée, ses moulins, ses bœufs et ses rivières. En un mot, la mort nous a ravi en Pierre Rogister un jeune poète plein de talent. Nous faisons à l'appréciation de nos lecteurs les extraits suivants sur Tourcoing: « Tourcoing, l'oh, quel paradis! dans devant mes yeux Comme l'image ébrie et douce d'une femme; L'oh, quel ciel de Flandre, quel ciel de Flandre! Qui remue en moi l'âme et le cœur, et me fait de la vie un paradis, un paradis, un paradis. »

L'HORRIBLE CRIME D'UN POLONAIS à Loison-sous-Lens

Il est accusé d'avoir tué son petit garçon âgé de 2 ans 1/2

Un crime datant d'un an environ vient d'être confirmé par la découverte du cadavre, dans des conditions tout à fait fortuites, grâce à l'initiative du maire de Loison, M. Sciroen.

UN ENFANT GÉNANT
Le 4 Mai 1926, quittant Gallunimes où sa femme l'avait abandonné pour suivre un de ses compatriotes, le Polonais Vincenty Stachon, venaît habiter Loison, où il prit, pension, rue de Dierot, avec ses trois enfants, François, 10 ans, Joseph, 7 ans, et André, 2 ans et demi.

Quelque temps après son arrivée Stachon fit la connaissance d'une dame de Louvrière-les-Lens, à qui il confia le petit André. Elle le ramena quelques jours plus tard, puis l'enfant fut remis aux bons soins des époux Czudek, habitant Billy-Montigny. Au bout de quinze jours, le Polonais alla rendre visite à son fils. C'est alors que la dame Czudek, qui n'a pas d'enfants, sollicita de Stachon l'adoption du petit André. Il voulait bien accepter, mais à condition qu'elle prit également à sa charge ses deux autres enfants. L'accord ne put se faire et le petit André fut repris par son père. Mais l'enfant le gênait, il voulait s'en débarrasser.

LA DISPARITION
Le 9 juillet 1926, Stachon prétextait une promenade à vélo et partit sur la route d'Harnes avec son petit André et quand il fut à retour à une heure et demie plus tard, une voisine s'étonna de ne pas voir l'enfant. Stachon lui déclara avoir rencontré un Parisien en auto qui lui avait demandé instamment de lui confier son enfant, l'assurant qu'il serait très bien. Stachon déclara qu'il avait accepté très volontiers et qu'il allait désormais travailler aux mines de Courrières.

PLAINTE DE LA BELLE-MÈRE
M^{me} Marie Papes, belle-mère de Stachon, qui avait appris la disparition de son petit-fils, fut très affectée; elle soupçonnait fortement son gendre d'avoir supprimé son enfant, et adressa une plainte au procureur de la République de Béthune.

À la suite d'une enquête de police, un mandat d'arrêt fut lancé contre Stachon, qui avait quitté Carrii.

Il y a un mois environ, il fut mis en état d'arrestation aux mines de Ronchamp (Haute-Saône) où il était allé pour retrouver sa femme. Emmené à la prison de Béthune, il subit plusieurs interrogatoires au cours desquels il maintint avoir confié son petit garçon à un Parisien dont il ignorait le nom et l'adresse.

N'ayant pu retenu aucune preuve probante contre lui, M. Dutheil, juge d'instruction, signa il y a quatre jours, une ordonnance de non-lieu et l'accusé fut mis en liberté.

UN FAIT NOUVEAU

Mardi soir, M. Gaston Cautler, ouvrier mineur, rue Sarrebouck, à Harnes, en se promenant au lieu dit le Bois d'Anny, sur le territoire de Loison, trouva un chapeau de toile d'enfant maculé de sang, ce même temps qu'il constatait qu'une partie de son jardin avait été fraîchement remué. Il avisa le maître et le garde-champêtre qui, mercredi matin à la première heure, se rendirent au lieu indiqué pour y pratiquer des fouilles; on découvrit le cadavre d'un enfant.

Le maire et le garde, qui se rappelaient la disparition du petit André Stachon, furent pris de doute, et poursuivirent leurs recherches vers un blockhaus voisin, ils trouvèrent à l'intérieur un cache-col d'enfant.

DÉCOUVERTE DU CADAVRE

En inspectant plusieurs galeries, ils constatèrent que deux pieds d'enfant sortaient de dessous les pierres. En quelques minutes, ils dégagèrent le cadavre d'un enfant réduit à l'état de squelette.

Le maître se rendit aussitôt à la gendarmerie de Lens, pour rendre compte de la macabre découverte.

Mercredi dans l'après-midi, le Parquet est descendu sur les lieux. Les magistrats visitèrent le souterrain et firent transporter le cadavre, dans une caisse, à la Métairie de Loison.

Des voisins de Stachon, qu'on était allé chercher, furent mis en présence des effets trouvés sur le cadavre et tous les reconnaurent formellement comme ayant appartenu au jeune André Stachon.

M. le docteur Lecat, de Billy-Montigny, a examiné les restes du cadavre de l'enfant. M. Dutheil, juge d'instruction, a interrogé différents témoins et a lancé immédiatement un nouveau mandat d'arrêt contre Stachon.

A GENEVE

La Conférence internationale du Travail
La question des langues
Genève, 8 Juin. — La question des langues a provoqué, ce matin, de nouveau un long débat à la Conférence internationale du Travail.

Le Meeting d'aviation de Vincennes



DES AVIONS EVOLUENT DEVANT LA FOULE

Chamberlin et Levine à Berlin

UNE RECEPTION CHEZ LE PRÉSIDENT HINDENBURG

Berlin, 8 Juin. — Chamberlin et Levine figurent toujours à l'ordre du jour de la presse allemande. Les deux aviateurs se sont levés de bonne heure ce matin et ont reçu les journalistes allemands et étrangers dans le salon de l'ambassade des Etats-Unis.

Chamberlin paraissait fatigué. Les deux aviateurs répondirent aux questions qu'on leur adressa de tous côtés et dirent encore distribuer de nombreux autographes. Ils s'élevèrent cependant de donner des détails sur leur raid, un grand journal américain s'étant entre temps, assuré le droit de publication du récit des aviateurs.

À 11 h. 30, les deux aviateurs se rendirent en compagnie de l'ambassadeur des Etats-Unis, chez le président Von Hindenburg. Celui-ci se fit donner quelques détails sur leur vol; il a félicité les deux américains et exprimé l'espoir que cet exploit contribuerait au rapprochement des peuples allemand et américain. Le président remit ensuite sa photo aux aviateurs.

À midi, Chamberlin et Levine quittèrent le Palais de la Présidence, salués par les acclamations de la foule.

Les représentants des Etats-Unis, les voitures transportant les aviateurs et l'ambassadeur, M. Schuyman, ont été de la police et se frayèrent un chemin à travers la foule.

Les cordons de police furent débordés. Des leur arrivée à l'ambassade, Chamberlin et Levine furent encore se montrer au balcon du palais. Une quantité de télégrammes venant de toutes les parties du monde, de nombreux bouquets, etc., sont arrivés à l'ambassade pour les deux aviateurs.

LES INVITATIONS
Les représentants de l'Autriche et de la Tchéco-Slovaquie, à Berlin, ont déjà envoyé Chamberlin et Levine à Vienne et à Prague. Les deux aviateurs n'ont pas encore arrêté leur programme.

On a dit qu'ils resteront à Berlin, au moins jusqu'à dimanche prochain et qu'ils se rendront ensuite à Vienne, Rome et Paris.

LA RECEPTION A L'HOTEL DE VILLE
Entre temps, la Municipalité de Berlin discute sur la réception qu'elle leur réserve.

Il est à peu près certain que Chamberlin et Levine seront nommés citoyens d'honneur de Berlin et qu'une rue de la capitale portera leur nom. Il est même question de donner le nom de « Columbia Strasse » à une des rues.

La réception à l'Hôtel de Ville aura lieu vendredi.

ECHANGE DE TELEGRAMMES
Répondant au télégramme de M. Stresemann, l'ambassadeur des Etats-Unis a adressé au ministre des Affaires étrangères de Reich, une lettre par laquelle il déclare notamment que la réception grandiose des deux aviateurs, en Allemagne, ne laisse aucun doute que le résultat principal de ce grand exploit sera de resserrer encore les liens d'amitié existant entre les deux peuples.

Le Président Coolidge, et de Président d'Amérique ont également échangé des télégrammes de félicitations.

LEVINE EST UN PILOTE ACCOMPLI
Berlin 8 Juin. — La « Gazette de Berlin » écrit que le compagnon de Chamberlin, Levine est lui-même un pilote accompli. L'exploit avec lequel les deux aviateurs sont venus en Europe est à double commande et Levine a remplacé Chamberlin plusieurs fois au cours de route.

ON SE PREPARE EN ALLEMAGNE A LA TRAVERSEE DE L'OCEAN
Berlin, 8 Juin. — Il résulte de certains commentaires de presse, ainsi que de bruits circulant dans les milieux aéronautiques compétents allemands, que du côté allemand, on se prépare à tenter la traversée de l'Océan, d'Europe aux Etats-Unis.

UN SUPER-AVION TRANSATLANTIQUE VOILA CE QUE VEUT REALISER LE CONSTRUCTEUR DU « COLUMBIA »
New-York, 8 Juin. — M. Bellanca, le constructeur de l'appareil « Columbia », a annoncé aujourd'hui son intention d'organiser une compagnie qui aura pour but de construire un énorme aéroplane multimoteur capable de transporter une quarantaine de passagers d'Amérique en Europe.

CHAMBERLIN A AUSSI TELEPHONE A SA MERE
Berlin, 8 Juin. — L'aviateur Chamberlin a eu la joie de téléphoner, par sans fil, à sa mère, qui habite Omaha. C'est la première fois qu'une liaison de ce genre a été établie entre le Reich et les Etats-Unis. Elle le fut comme suit: de Berlin à Londres, par câble, de Londres à New-York par sans fil, de New-York à Omaha par câble; en tout, environ 3.000 kilomètres.

Quand Chamberlin entendit la voix de sa mère il ne put réprimer une longue trépidation. La communication avait été prévue pour 7 heures.

Un attentat à Leningrad

Deux individus jettent des bombes dans une salle de réunion communiste

VINGT BLESSES

Moscou, 8 Juin. — Dans la nuit, les membres d'une des sections du Club de discussion du parti communiste de Leningrad, s'étaient réunis en assemblée dans les locaux du Club d'affaires.

Pendant qu'ils siégeaient, un individu inconnu pénétra dans la salle de réunion, tandis qu'un second individu, également inconnu, apparaissait à la porte de la salle. Le premier jeta une bombe qui fit explosion et démolit les locaux. Les deux individus, après s'être débarrassés d'autres bombes dont ils étaient porteurs, s'enfuyèrent en courant et disparurent en tirant des coups de feu.

Vingt-six des personnes qui participaient à l'assemblée ont été blessées par l'explosion et ont dû être transportées à l'hôpital, après avoir reçu, sur place, les premiers soins. Plusieurs autres personnes ont reçu des blessures légères.

Les locaux, où les pompiers et les autorités étaient arrivés immédiatement, furent entourés par la milice communiste.

L'ASSASSINAT du chargé d'affaires des Soviets à Varsovie

C'est Woikoff qui avait signé l'ordre de mort du Tsar

Pierre Lazarevitch Woikoff, était âgé de 57 ans.

Il connut Lénine en Suisse, il subit fortement son influence et lorsqu'il rentra en Russie, pendant la guerre, il devint un des plus ardents disciples du chef du bolchevisme.

Lénine le nomma président de l'Exécutif du Soviet provincial de Khatkoulbourg. En outre de cette qualité, Woikoff signa en 1919, l'ordre de mort du tsar de l'Impératrice et de toute la famille impériale qui furent, comme on le sait, exécutés dans des circonstances aujourd'hui à peu près connues.

Woikoff était présent dans la cellule de la maison Ipatiev à Khatkoulbourg où fut exécutée la famille impériale.

M^{me} WOIKOFF
Londres, 8 Juin. — En dépit des avertissements depuis le meurtre du tsar, Peter Lazarevitch Woikoff était resté l'homme le plus honnête d'entre tous les bolchevistes. Les leaders rouges eux-mêmes ne savaient ni l'envoyer pour lui permettre d'exercer son activité hors de Russie. Plusieurs pays le refusèrent successivement comme ambassadeur, ministre ou chef de délégation commerciale.

L'épouse avait protesté lors de sa nomination au poste de Varsovie, en août 1924. Les Soviets estimaient cependant qu'ayant pour femme une juive d'extraction polonaise, Woikoff se trouvait être spécialement qualifié pour occuper ce poste, et Moscou pensa que, par l'intermédiaire de sa femme, les salons mondains de la capitale lui ouvriraient toutes grandes leurs portes. Hélas, tous les efforts tentés par M^{me} Woikoff pour entrer dans la société échouèrent. Tous les salons lui restaient fermés.

Exaspéré, le représentant russe s'adressa en haut lieu pour que sa femme fût reçue. Un fonctionnaire polonais lui conseilla de faire présenter sa femme par un doyen du corps diplomatique. Plein d'espoir, Woikoff part en campagne, mais le doyen diplomatique n'était autre que le prélat représentant le Saint-Siège et, parlant, célibataire. Woikoff revint voir le haut fonctionnaire qui, après s'être excusé de la « méprise », lui conseilla d'aller trouver l'ambassadeur de France, ce temps de dire à sa femme: « Nos ennemis tiennent à leur fin le représentant de Moscou se présentait chez notre ambassadeur. Hélas, celui-ci aussi était célibataire.

« Plus de recommandations », se dit M^{me} Woikoff et, profitant d'une soirée monotone, qui était donnée à l'ambassade d'Autriche, elle s'y fit conduire et présenta sa carte.

Pendant qu'elle attendait, elle vit passer de nombreux invités. La fête battait son plein. Or, le portier revint à elle et lui remit ce message: « Madame l'ambassadrice ne reçoit pas. »

LE PRECEDENT ATTENTAT CONTRE WOROWSKY

L'attentat dont vient d'être victime le chargé d'affaires soviétique à Varsovie, M. Woikoff rappelle exactement celui qui a été commis contre M. Worowsky à Lausanne, le 10 mai 1923. On se souvient que le gouvernement suisse eut alors une attitude absolument correcte. Il exprima ses regrets au gouvernement de Moscou et fit traduire l'assassin devant les assises vaudoises. Le jury acquitta Conrad à la majorité de faveur, considérant que son crime avait des circonstances atténuantes en raison des souffrances infligées à la famille de Worowsky par le régime soviétique. Le gouvernement de Moscou riposta en rompant les relations et en instituant le boycottage des marchandises et des citoyens suisses.

Cette rupture n'a pris fin que tout récemment. Désirant participer à la Conférence économique de la Société des Nations, les Soviets étaient amenés à chercher la famille de Worowsky par le régime soviétique. Le gouvernement de Moscou riposta en rompant les relations et en instituant le boycottage des marchandises et des citoyens suisses.

Cette rupture n'a pris fin que tout récemment. Désirant participer à la Conférence économique de la Société des Nations, les Soviets étaient amenés à chercher la famille de Worowsky par le régime soviétique. Le gouvernement de Moscou riposta en rompant les relations et en instituant le boycottage des marchandises et des citoyens suisses.

Comme le délégué à la conférence de la paix originale, le chargé d'affaires russe en Pologne tombe sous les balles d'un Russe exaspéré par les violences révolutionnaires. Comme le gouvernement suisse, le gouvernement polonais exprime ses regrets et engage les pour suites. On attend la suite avec intérêt.

La liberté d'association

Une proposition de loi de M. Groussau, député du Nord

Paris, 8 Juin. — M. Groussau, député du Nord, a pris l'initiative de déposer une proposition de loi relative à la liberté d'asso-



M. GROUSSAU

ciation, en plein accord avec ses collègues, MM. l'abbé Bergery, Champetier de Ribes, Ferriot et de Kerouvoan.

Il se propose de recueillir, en outre, l'adhésion à sa proposition du plus grand nombre de députés.

L'article 1^{er} de ce texte a pour objet de remplacer l'article 6 de la loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations, par la disposition suivante:

« Les associations déclarées jouissent de la personnalité civile. Elles ont le droit d'ester en justice, de recevoir tous apports et d'acquiescer sans autorisation, à titre gratuit ou à titre onéreux, des biens meubles ou immeubles. »

L'article 2 prévoit l'abrogation des articles 13 à 18 de la loi du 1^{er} juillet 1901, ainsi que de la loi du 7 juillet 1904, visant le régime spécial fait aux congrégations religieuses.

Les auteurs de la proposition expliquent dans leur exposé des motifs, qu'elle est la suite logique de la loi de la liberté d'association, qui est tendue à Paris, les 25 et 26 janvier dernier.

Le Comité d'initiative avait pour président d'honneur M. Berthelette, doyen de la Faculté de droit de Paris; pour président M. Albert Saffie, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris, et pour secrétaire général M. Nourissou, avocat à la Cour.

Il rappelle que le Congrès étudie les rapports et les discussions de juristes qualifiés qui, avec des mentalités politiques et religieuses différentes, se trouvent d'accord sur les réformes que comporte la liberté d'association.

Il fut également constaté que le régime légal des associations, après une expérience d'un quart de siècle, est actuellement insuffisant.

D'autre part, le Congrès fut unanime à protester avec le doyen de la Faculté de droit de Bordeaux, M. Léon Duguit, sur les dispositions concernant les congrégations. Les auteurs de la proposition concluent que « le moment paraît venu d'accomplir une œuvre de progrès, de justice et de pacification. »

LA MODE A PARIS



(Photo Branger.)
TOILETTES MASCULINE ET FÉMININE VUES AUX COURSES

Une Saint-Médard à demi mouillée

Bien que le soleil se soit montré timidement dans le courant de la matinée, il est tombé quelques averses.

Saint-Médard, bon évêque de Noyon, nous annonce-t-il quarante jours de pluie? Si le diable n'est pas, il ne nous restera qu'un espoir: attendre le 11 Juin, jour de la Saint-Barnabé, car « il pleuvra quarante jours », dit le dicton.

A moins que la Saint-Barnabé ne lui vienne couper le nez.

Dans quelle intention nous mettez-vous, vertueux saint Médard. Par votre fête, nous sommes réduits à souhaiter que pluie, vent, tonnerre, grêle, ne nous ennuient pas.